

**Arrêté du 14 février 2013 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 5ème arrondissement
NOR : JUSB1304661A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2012 de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, portant délégation au tribunal d'instance de Paris 5ème arrondissement ;

ARRÊTE

Article 1

M. Laurent BERTHIER, adjoint administratif de 1ère classe, au tribunal d'instance de Paris 6ème arrondissement, délégué par décision du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 7 décembre 2012, est, à titre exceptionnel, jusqu'au 30 avril 2013, nommé en qualité de régisseur intérimaire au tribunal d'instance de Paris 5ème arrondissement.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 14 février 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK